



ACADÉMIE
DE GRENOBLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Grenoble

**Collège
des
inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux**
Réf N° 2020-62
Affaire suivie par :
Les IA-IPR d'histoire-géographie
Tél : 04 76 74 70 62
Mél : ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr

Grenoble, le 31 août 2020

Les IA-IPR d'Histoire-Géographie

à

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

Mesdames et messieurs les professeurs
d'Histoire-Géographie

S/C de

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2020

Chères et chers collègues,

En ce début d'année, nous tenions à vous remercier à nouveau pour tout l'engagement qui a été le vôtre pendant l'année scolaire 2019-2020 et souhaitons la bienvenue à tous les collègues qui rejoignent notre académie à cette rentrée. Nous espérons que vous avez pu passer un été apaisant et agréable qui vous donne énergie et détermination pour aborder cette nouvelle année riche de nouveaux défis.

Pour cette rentrée 2020 toujours marquée par les contraintes sanitaires liées à la circulation active du Covid-19, nous tenions à vous communiquer quelques informations.

Le travail engagé sur l'année scolaire 2019-2020 pour développer la continuité pédagogique puis organiser le retour de certains élèves a mis à l'épreuve notre système scolaire. Notre mobilisation collective et l'engagement de tous ont permis de faire face. Cette situation inédite a interrogé nos pratiques sur l'explicitation des attendus, sur la mise en œuvre des compétences, sur l'accompagnement des élèves notamment les plus fragiles comme sur les usages et la pratique du numérique. Le rôle et la place des parents sont apparus importants dans la mobilisation des élèves notamment en collège. Nous devons poursuivre cette réflexion et continuer à adapter nos pratiques pour accompagner au mieux nos élèves dans leurs apprentissages et dans un parcours de réussite.

Le retour en classe de tous les élèves va permettre de conduire collectivement **un temps de bilan et d'accompagnement des élèves** pour consolider leurs acquis et assurer les apprentissages.

Les **évaluations nationales**, mises en œuvre dès la mi-septembre, vont favoriser l'identification de difficultés en français et en mathématiques. Les premières séances vont vous permettre d'identifier les difficultés de certains élèves dans notre discipline. Vous allez également pouvoir, dans ce même contexte disciplinaire, contribuer, comme à votre habitude, au travail de maîtrise de la langue écrite et orale. Il est donc essentiel de prendre le temps de ce bilan diagnostic en début d'année. Cette prise d'informations vous permettra de sécuriser les élèves et d'envisager des stratégies adaptées pour que chacun puisse poursuivre son parcours de formation. Ces stratégies sont à penser collectivement, en n'hésitant pas à oser des nouvelles approches. Tous les leviers et dispositifs disponibles, comme « Devoirs faits », sont mobilisables pour apporter une réponse adaptée à chaque élève.

Pour le lycée, l'inspection générale a élaboré un [document](#) sur les spécificités de cette rentrée 2020. Que ce soit pour le collège ou le lycée, une réflexion sur le travail personnel de l'élève et sur l'évaluation mérite d'être conduite en équipe. Nous vous recommandons les outils diffusés dans les établissements par les inspecteurs. Des capsules vidéo - [lien](#) et un recensement de ressources – fichier attaché.

Cette rentrée poursuit quatre grandes priorités :

- **Protéger la santé des élèves et des professeurs.**

Le protocole sanitaire a été mis à ce jour le 27 août 2020 et est consultable sur ce [lien](#) Il faut retenir que le port du masque est obligatoire pour les personnels et les élèves à partir de 11 ans en classe et dans les espaces extérieurs.

- **Développer l'esprit d'équipe chez les adultes et les élèves pour transmettre au mieux les savoirs et réduire les écarts de niveau.**

Il est essentiel que chaque équipe disciplinaire conduise une réflexion sur la progression des apprentissages en définissant des attendus de fin d'année adaptées au public de l'établissement. Cette réflexion peut porter sur les compétences clés : l'argumentation, la structuration de réponses rédigées, la maîtrise de l'oral, l'autonomie des élèves, la construction d'une réponse graphique, l'approche critique de documents, etc.

- **Inclure tous les élèves à besoins éducatifs particuliers.**

- **Transmettre les valeurs civiques.**

Notre discipline est très impliquée dans ce champs, mais il s'agit bien d'un travail de chaque instant dans tous les espaces et les temps de l'établissement.

Enseignement et programme :

Les programmes de collège ont été renforcés pour l'enseignement relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable. Ils sont parus au [BO n°31 du 30 juillet 2020](#) et sont applicables à cette rentrée.

Les renforcements visent à exprimer plus explicitement la réflexion à conduire et les connaissances à acquérir sur les questions environnementales, le changement climatique et le développement durable.

Le programme de géographie de l'année de 5^e, construit sur la notion de changement global, est le programme qui connaît le plus de modifications. Les objectifs de développement durable de l'ONU ([ODD](#)) sont introduits dans chacun des thèmes annuels d'étude. Le titre du thème 3 devient « **L'environnement, du local au planétaire** » et les deux sous-thèmes : Le changement climatique et ses principaux effets géographiques régionaux ; prévenir et s'adapter aux risques (industriels, technologiques et sanitaires ou liés au changement climatique).

Pour le lycée, la publication des fiches ressources sur le site [Eduscol](#) se poursuit.

Les journées de l'inspection sur les programmes de la classe de terminale n'ayant pas pu être réalisées au printemps devraient avoir lieu au premier trimestre 2020. Il nous est à ce jour difficile de dire quelle forme elles vont prendre. Pour vous aider dans cette mise en œuvre nous avons mis en ligne sur le site académique des ressources, [les consulter](#). Nous continuerons à l'alimenter régulièrement.

Des dispositions programmes pour les DNL et les SELO sont consultables sur le [site académique](#). Les professeurs entrant dans l'académie qui sont détenteurs d'une certification complémentaire linguistique ou artistique en particulier l'histoire des arts voudront bien en informer Claire Dietrich.

Des nouveaux programmes d'histoire concernant les sections binationales (ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC) pour les classes de seconde, première et terminale devraient être publiés prochainement au Bulletin officiel.

Examen - baccalauréat :

Pour l'enseignement de spécialité HGGSP, conformément au [BO spécial n°2 du 13 février 2020](#), l'épreuve écrite portera sur les thèmes 2, 4, 5 et 6 car l'année de l'épreuve est impaire. Les 6 thèmes du programme peuvent servir de base à des questions préparées par les élèves pour l'épreuve du Grand oral qui se tiendra en mai-juin.

Le cadrage pour l'épreuve orale dite « **Grand oral** » de terminale est arrêté et fixe les attentes de l'épreuve. [BO spécial N°2, 13 février 2020](#)

Adaptation des épreuves communes - Le [BO spécial n°7 du 31 juillet 2020](#), assouplit et précise l'organisation

PJ1 – Recensement de ressources pédagogiques

des épreuves de contrôle continu. L'organisation des évaluations communes relève de chaque établissement scolaire. Les chefs d'établissement en déterminent les modalités et fixent le calendrier de passation. Le calendrier est adapté à la progression pédagogique dans chaque établissement. Les sujets sont toujours à choisir dans la banque nationale. Ces modifications de l'organisation des épreuves communes vous permettent plus aisément de penser à une progression commune et de définir vos attendus pour les deux sessions de première et la session de terminale.

Formation :

Les inscriptions au plan académique de formations **sont ouvertes jusqu'au 21 septembre 2020**. Vous pouvez accéder à l'offre sur le site de la [FTLV](#). Nous vous rappelons que vous trouverez des formations dans la rubrique disciplinaire, le volet valeurs de la République, le volet numérique pour les formations à l'esprit critique et à l'image et le volet ouverture sur le monde notamment pour l'EDD, la DNL et l'éducation artistique et culturelle. L'organisation des formations tiendra compte des conditions sanitaires et peut évoluer par rapport à ce qui est annoncé sur le site.

Pour cette année scolaire, l'équipe des IA-IPR est renforcée par Ariane Forot, professeure au lycée Berlioz de la Côte-Saint-André, qui sera chargée de mission d'inspection et réalisera des PPCR.

Enfin, nous vous rappelons que vous disposez d'une adresse dédiée pour vos questions : hq.grenoble@ac-grenoble.fr Cette adresse est à utiliser pour toutes demande d'inscription sur la liste de diffusion des professeurs d'histoire-géographie de l'académie.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et nous restons à votre écoute.

Les IA-IPR d'histoire et géographie,
Pascal BOYRIES – Claire DIETRICH – Nathalie REVEYAZ - Séverine VERCELLI